

Objektyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **50 (1912)**

Heft 48

PDF erstellt am: **22.05.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



# LA CAISSE D'ÉPARGNE

Cantonale Vaudoise

## La SEULE GARANTIE par l'ÉTAT

Reçoit des dépôts de fr. 5. — et en sus.

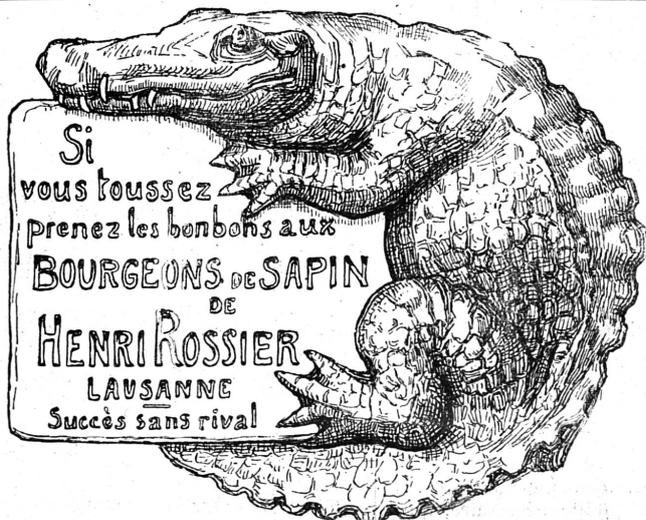
INTÉRÊT pour 1913 : 4  $\frac{1}{4}$  %

90,000 déposants pour un capital de Fr. 100,000,000.

Le CREDIT FONCIER VAUDOIS administrateur de la Caisse d'épargne, se charge gratuitement de la garde et de la conservation des livrets, moyennant une finance d'enregistrement de 20 centimes. Il reçoit les placements de tutelles et curatelles.

Agents dans chaque district : Le Receveur de l'Etat.

<b>A Baulmes :</b>	MM. César Cachemaille, ancien boursier.
<b>Bex :</b>	François Thomas, boursier communal
<b>La Cure (Suisse) :</b>	Philibert Monnier.
<b>Montreux :</b>	D. Miesville, banquier.
<b>Renens :</b>	Jules Duffey.
<b>Ste-Croix :</b>	Edouard Châtelain.
<b>Vallorbe :</b>	M <sup>me</sup> veuve Gardlon



# ASSURANCE-VIEILLESSE

Subventionnée et garantie par l'Etat de Vaud

Retraites à 55, 60 ou 65 ans avec subvention de l'Etat.

Direction : Place Chauderon, immeuble du C. F. V. LAUSANNE

POUR AVOIR LE VÉRITABLE

# THÉ MARCHAND

le plus répandu en Suisse, exigez sur chaque paquet le nom E. MARCHAND, et la marque ci-dessus.

## COMBUSTIBLES

GROS ET DÉTAIL

ANTHRACITES, HOUILLES, COKES, BOIS

Fournitures pour chauffage central.

### BARBLAN & MEYLAN

Bureau et chantier : GARE DU FLON

Tél. 729. — Dépôts : Rues de la Tour, Martheray, Prilly.

## Qualité ! Bienfacture ! Bon marché !

Cette règle toujours observée depuis longtemps a fait la grande renommée de la maison d'ameublements

### A. DUFOUR & C<sup>ie</sup>

JUMELLES 2 (Terreaux)

Précédemment 24, Chauderon, 24

Occasions continues de bons trousseaux aux plus bas prix du jour. Entrée libre.

# Concours de Pétrole de la S.A. « LUMINA »

## GENÈVE & BUSSIGNY

A l'occasion de l'ouverture de ses nouveaux Entrepôts de Bussigny, la Société anonyme « LUMINA » pose à sa clientèle du canton de Vaud le problème suivant :

*Combien de temps brûlera une lampe munie d'un bec de 10 lignes et contenant un demi-litre de pétrole „ LUMINA “ ?*

### Conditions du concours :

1. Peuvent prendre part au concours tous les acheteurs de PÉTROLE « LUMINA ».
2. Il sera distribué aux dix meilleures solutions DIX PRIX d'une valeur totale de MILLE FRANCS, soit : fr. 500 au premier, fr. 200 au deuxième, fr. 100 au troisième, fr. 50 au quatrième, plus 6 prix de fr. 25 aux six suivants.
3. Dans le cas où plusieurs personnes donneraient la même solution, le classement se fera entre elles par tirage au sort.
4. Les solutions devront être envoyées sur une carte, dans une enveloppe fermée, à l'adresse de :

« LUMINA » S. A. BUSSIGNY CONCOURS PÉTROLE

5. Chaque solution devra être accompagnée de deux plombs servant à la fermeture du robinet verseur des bidons à PÉTROLE « LUMINA » et portant le mot « CONCOURS », ainsi que l'adresse exacte et bien lisible du concurrent.
6. Une même personne pourra envoyer plusieurs solutions, mais chacune d'elles devra être accompagnée de DEUX plombs portant le mot « CONCOURS ».
7. Le CONCOURS sera clos le 30 avril 1913.

Le contrôle sera fait en l'étude et sous la surveillance de M. Auguste CÉRESOLE, notaire, Place St-François, à Lausanne.

La lampe servant à cette démonstration est une lampe à mur, bec de 10 lignes, type MEGEVET.

Les concurrents qui désireraient faire l'expérience sur une lampe du même modèle, pourront se la procurer auprès de tous les ferblantiers et marchands d'articles pour éclairage, pour le prix de fr. 2,25 à 2,50.